

Chers Bénéficiaires.

Au nom de votre conseil d'administration et sur proposition de la délégation CGT, nous serons heureux de vous retrouver vous et vos familles sur cette activité. La privatisation du parc et le tarif unique de 15€ proposés cette année, n'ont été possibles qu'avec la participation et la mise en commun de moyens humains, bénévoles et financiers de plusieurs CMCAS d'Ile de France. Bonne soirée à toutes et tous!

Le Président, Jean-Louis Lefrançois

Participation unique de 15€ (parking compris).

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans avec inscription obligatoire.

## Priorité :

Agent actif avec ou sans enfant et agent en inactivité de service avec enfant. Pas d'extérieur.

Règlement à l'inscription sur CCAS.fr rubrique « Mes Activités »

Forclusion le 12 Avril 2024

## **AU PROGRAMME**

- 44 attractions à découvrir de nuit(1)
- Accès aux attractions de 19 h<sup>(2)</sup> à minuit<sup>(3)</sup>
- Files d'attente réduites

2) Accès au Parc de 19 h à 20 h en présence du grand public puis de 20 h à minuit uniquement en présence des clients munis de billets CSE « Soirée CSE » Heure de fermeture de l'accès aux files d'attente.